

QUALITE - SECURITE- ENVIRONNEMENT

TECHNICIEN QUALITE :

Afin de garantir un certain niveau de qualité et ainsi satisfaire les clients, le service qualité réfléchit au quotidien aux améliorations possibles de la qualité, et met en place des procédures de contrôle tout au long de la production ; définies en interne et à partir de normes régies par des organismes de certification (ISO, AFNOR...).

Le technicien qualité participe, avec le responsable qualité, à la mise en œuvre et au respect de la politique qualité de l'entreprise, et notamment à l'établissement des procédures de contrôles.

Il utilise au quotidien des outils de la qualité : méthodes de résolution de problèmes, analyse de la valeur, statistiques, indicateurs de performance, tableaux de bord... qui lui permettent d'évaluer les actions et d'informer le personnel du niveau de qualité atteint. Il participe également à la gestion du système documentaire et à la sensibilisation du personnel par de l'animation. Le métier est accessible à partir d'un niveau Bac.

RESPONSABLE QUALITE :

Il intervient dans le cadre d'une démarche globale de management de la qualité, concernant le produit de sa conception à sa commercialisation ; ce qui englobe la traque des défauts dans tous les services de l'entreprise, mais aussi chez les fournisseurs et les sous-traitants éventuels. Il conçoit et met en place cette démarche globale en définissant des normes et procédures internes permettant une véritable traçabilité des produits et la détermination précise de la source d'un défaut en cas d'anomalie. Il définit les contrôles à réaliser, les actions de formation à mettre en place auprès du personnel, et peut même en animer.

Il peut mettre en place une démarche de certification externe, par rapport à des normes nationales ou internationales. Obtenir une certification est un investissement lourd, qui suppose la mise en place de nouvelles méthodes (procédures de travail, gestion de documentation, vérification de la conformité du produit...). Une fois la certification obtenue, il veille au respect de ces normes externes car une certification est contrôlée régulièrement par un organisme certificateur. Ce métier est accessible à différents niveaux de formation, de Bac +2 à Bac +5 ; selon la taille de l'entreprise et la complexité de l'activité.

RESPONSABLE HSE :/ TECHNICIEN ENVIRONNEMENT

Rattaché à la Direction Générale, il met en œuvre la politique hygiène-sécurité-environnement (sécurité au travail, conditions de travail, protection de l'environnement) et en assure le respect, l'animation et le suivi.

Personne de terrain, il effectue des visites régulières dans l'entreprise afin d'évaluer les risques (il propose un plan de prévention afin de réduire les incidents et leur coût qu'il met ensuite en œuvre) et de vérifier l'application des consignes de sécurité. Son travail est également constitué pour une grande part d'une veille documentaire concernant la réglementation afin d'appliquer les changements éventuels. En cas d'accident de travail, il procède à une enquête concernant les causes et circonstances et propose ensuite des axes d'amélioration afin que l'accident ne se reproduise pas. Il peut avoir en charge des missions de certifications et labellisation.

Il a de plus une mission d'information et de formation auprès des salariés pour les convaincre de l'importance et l'utilité de cette problématique HSE. Dans ses missions, il peut s'appuyer sur des animateurs/chargés HSE.

Un Bac +2 peut permettre de travailler dans un service HSE, à un poste de technicien et d'évoluer, dans les entreprises de tailles moyennes, vers le poste de responsable HSE. Dans les plus grandes entreprises, le poste de responsable est généralement accessible à partir d'un Bac +5.

TECHNICIEN EN DEMANTELEMENT :

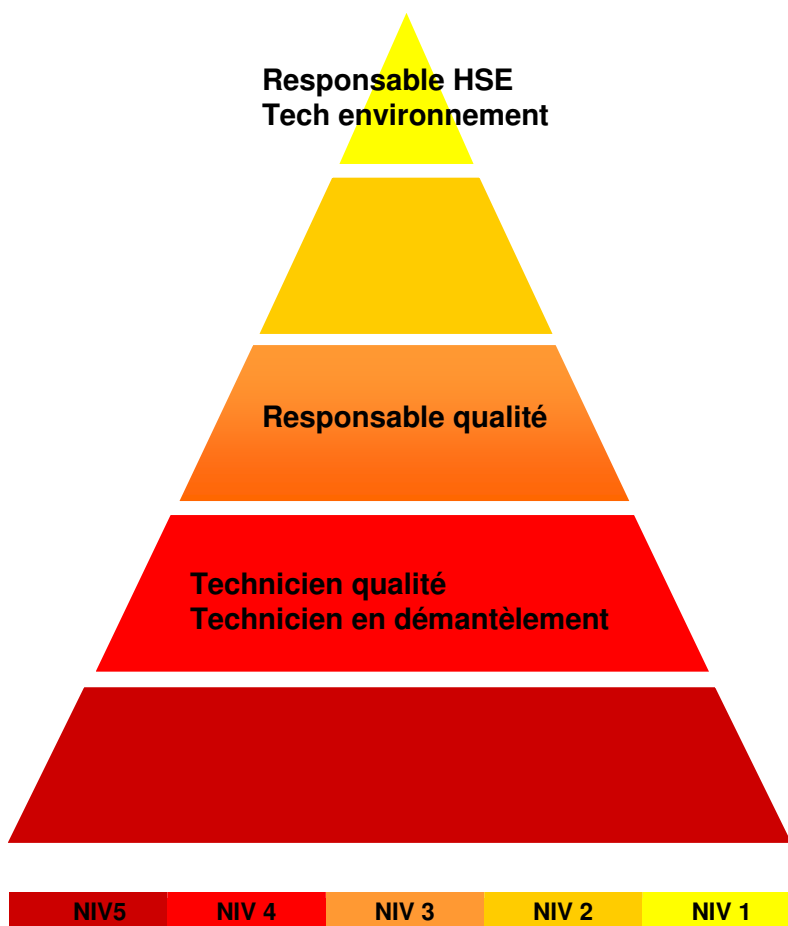
Le démantèlement vise la réduction de l'impact sanitaire et environnemental des produits en fin de vie. Lié à l'activité nucléaire, le démantèlement consiste à extraire la radioactivité des locaux de l'installation préalablement assainie (vidée des substances dangereuses), en vue de l'évacuation des déchets radioactifs. Les déchets sont triés, rassemblés par catégorie afin de les conditionner et les acheminer vers les sites de stockage spécialisé.

Le technicien a en charge le démantèlement des installations et/ou des matériels usagés en suivant des modes opératoires spécifiques. Il trie et conditionne les déchets. Dans certains cas, les conditions de radioactivité interdisent l'intervention humaine « de contact ». On utilise alors les moyens d'intervention télé-opérés.

L'activité de démantèlement est accessible à partir d'un niveau Bac.



QUE FAIT-ON DANS CE SECTEUR ?



COMMENT Y ACCEDER ?

⇒ Formation initiale / cursus scolaire

Lycée Alexis de Tocqueville – Cherbourg (50) 02.33.88.35.00
BAC pro Environnement Nucléaire (en 2ans apprentissage)

IUT Cherbourg-Manche (50) 02.33.01.45.40
Licence Pro Management Qualité Sécurité Environnement

IUT de Vire (14) 02.31.66.28.60
- DUT Hygiène Sécurité Environnement
- Licence Pro Gestion des risques en entreprise
(Sécurité Environnement : préparation conjointe avec AFPI ITIBANOR)

IEQT (Institut Européen de la Qualité Totale – St Brieuc (22) 02.96.94.57.14
Titre Responsable de la Qualité option innovation intelligence économique (nivII)

⇒ Formation continue

AFPI – Caen (14) 02.31.46.77.33
CQPI Technicien de la Qualité
CQPM Sécurité Environnement
CQPM Assistant en sécurité et en Environnement (après un niv. IV)

CESI – Caen (14) 02.31.84.19.00
Certificat CESI animateur Qualité
(poursuite possible vers le titre d'animateur qualité)

CESI – Mont Saint Aignan (76) 02.35.59.66.20
Titre Animateur Qualité Sécurité Environnement (Niv III)
BADGE Responsable Qualité

Démantèlement :
INSTN Cherbourg 02.33.01.89.89
Technicien en radioprotection (niv IV)

AFPA (en cours d'élaboration)
Titre Professionnel Agent d'assainissement et de décontamination en milieu nucléaire (niv V).

IDECQ – Saint Etienne (42) 04.77.92.89.94
Titre Responsable QSE (niv II)

CNAM – Caen 02.31.56.66.00
Magistere Hygieniste du travail et de l'environnement

Pour tout complément d'information concernant la formation,
contacter la **Mission d'Information sur la Formation du Cotentin** : 02.33.01.64.64

SPECIFICITES

⇒ Compétences requises

- Certifications Qualité : AFNOR (Association Française de Normalisation) ; AFAQ (Association Française pour l'Assurance Qualité) ; ISO (International Standard Organisation)
- Sens des responsabilités, rigueur, capacités d'analyse et de synthèse
- Qualités relationnelles et de négociation : fonctions transversales d'animation, sensibilisation, information et formation
- Membre actif du Comité d'Hygiène et de Sécurité des Conditions de Travail

⇒ Conditions de travail

- Astreintes possibles, déplacements sur sites
- Pour la Qualité, collaboration étroite avec les services internes de façon à appliquer les normes et procédures tout au long de la production et même en amont : travail avec le bureau d'études, le service méthodes, le service achat, le service production ; ainsi qu'avec les fournisseurs et sous-traitants
- En HSE : implique une collaboration avec l'ensemble des services de l'entreprise ; mais également avec de nombreux partenaires extérieurs : DRIRE, collectivités locales, inspection du travail, CRAM, pompiers, police, médecine du travail...
- En HSE, les postes peuvent être spécialisés, en hygiène-sécurité ou sécurité-environnement

⇒ Liens utiles :

- Association Française pour l'Assurance Qualité : www.afaq.org
- Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de travail: www.anact.fr
- Institut National de l'Environnement industriel et des RISques : www.ineris.fr

TRAVAILLER DANS LE COTENTIN

Les entreprises :

SEMA, DCNS, AREVA, EDF, Groupe CTI...

En fonction de la taille de l'entreprise, existence d'un service qualité ou poste unique avec fonctions transversales

Démantèlement : SOGEDEC, SALVAREM...

Glossaire

HSE : Hygiène Sécurité Environnement

CQPI : Certificat de qualification Professionnelle Inter Industries

CQPM : Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie

BADGE : Bilan d'Aptitudes Délivré par les Grandes Ecoles

QSE : Qualité Sécurité Environnement

DRIRE : Directions Régionales de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement

CRAM : Caisse Régionale d'Assurance Maladie